

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



NON RATIFIÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 13 décembre 2021, à 19h30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont :

Étaient présents les conseillères et conseillers **TATIANA CONTRERAS**, **CLAIRE MAILHOT**, **JACQUES LAPENSÉE**, **NICOLAS ROBILLARD** et **JOCELYNE CORBEIL**.

Était absent le conseiller **MICHEL BILODEAU**.

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur **LOUIS VILLENEUVE**.

Monsieur **ÉRIC SÉVIGNY**, directeur général, Me **MARIE-PIER THERRIEN**, greffière adjointe, et Monsieur **STÉPHANE BROCHU**, directeur des services administratifs et trésorier, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, le président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2021, À 20H30

2021-12-803	1	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
N.M.	2	PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
	3.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
2021-12-804	3.1	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 10 décembre 2021
	4.	AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
	5.	RÈGLEMENTS
A.M.	5.1	Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1107-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



- A.M. 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1108-2021 décrétant des dépenses en immobilisations de 6 925 000 \$ et un emprunt de 6 925 000 \$
- 6. AFFAIRES COURANTES**
- 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE**
- 2021-12-805 6.1.1 Emprunt au fonds de roulement pour le financement de certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
- 2021-12-806 6.1.2 Appropriation à la réserve financière des eaux pour financer certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
- 2021-12-807 6.1.3 Appropriation au poste de revenus reportés des carrières et sablières pour le financement partiel pour le pavage majeur de l'année 2022 tel qu'autorisé lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
- 2021-12-808 6.1.4 Appropriation au poste de revenus reportés des parcs et terrains de jeux pour financer certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
- 2021-12-809 6.1.5 Appropriation du surplus non affecté pour le financement de certains projets autorisés lors de l'adoption du plan triennal en immobilisations 2022-2023-2024
- 6.2 TRAVAUX PUBLICS**
- 2021-12-810 6.2.1 Octroi d'un contrat gré à gré pour l'achat d'un moteur reconditionné pour la réparation de l'unité 354
- 6.3 SERVICES TECHNIQUES**
- 6.4 LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 6.6 GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
- 6.7 URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



	6.8	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
	6.9	DIRECTION GÉNÉRALE
2021-12-811	6.9.1	Approbation d'un site de conservation - chemin Miltimore, Bromont
	6.10	RESSOURCES HUMAINES
2021-12-812	6.10.1	Nomination au poste de coordonnateur en sports, loisirs et plein air
	7.	DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE
	8.	AFFAIRES NOUVELLES
N.M.	9	DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
2021-12-813	10	LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-12-803

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**
APPUYÉ PAR **NICOLAS ROBILLARD**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 13 décembre 2021, tel que soumis.

ADOPTÉE

N.M.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne ne se prévaut de la première période de questions.

2021-12-804

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2021

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ont reçu copie au préalable du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 10 décembre 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR **TATIANA CONTRERAS**
APPUYÉ PAR **JOCELYNE CORBEIL**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 10 décembre 2021.

ADOPTÉE

A.M.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1107-2021 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Jacques Lapensée donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le règlement numéro 1107-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022.

Ce même conseiller dépose le projet intitulé : « Règlement numéro 1107-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022 ».

A.M.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1108-2021 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE 6 925 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 6 925 000 \$

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Nicolas Robillard donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le règlement d'emprunt numéro 1108-2021 décrétant des dépenses en immobilisations de 6 925 000 \$ et un emprunt de 6 925 000 \$.

Ce même conseiller dépose le projet intitulé : « Règlement d'emprunt numéro 1108-2021 décrétant des dépenses en immobilisations de 6 925 000 \$ et un emprunt de 6 925 000 \$ ».

2021-12-805

EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS PROJETS AUTORISÉS LORS DE L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

ATTENDU l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 conformément à la résolution numéro 2021-12-801;

ATTENDU QUE certains projets nécessitent un emprunt au fonds de roulement pour le financement de ces projets;

IL EST PROPOSÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
APPUYÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



D'autoriser le directeur du service des finances et trésorier à emprunter la somme de 582 570 \$ au fonds de roulement pour financer les projets suivants :

Service	Description	Montant alloué
Communication-Informatique	Audit informatique - Ville	48 000 \$
Direction générale	Aménagement du parc Legault	18 000 \$
Incendie	Acquisition de 2 véhicules hybrides	92 192 \$
Incendie	Remorque d'éducation du public (multifonction)	10 725 \$
Incendie	Formation et équipement sauvetage en pente	9 653 \$
Loisirs	Achat d'équipements pour l'aréna	65 000 \$
Police	Renouvellement flotte véhiculaire	176 000 \$
Police	Remplacement VTT et remorque	18 000 \$
Police	Remplacement scanneur d'empreintes	20 000 \$
Police	Répéteur fréquences radios police/pompier	36 000 \$
Police	Programme fonctionnel et technique	40 000 \$
Services techniques	Évaluation de la sécurité du barrage X0005719 (Centre équestre)	25 000 \$
Travaux publics	Achat matériel prêt évènements	4 000 \$
Travaux publics	Remplacement poubelles rue Shefford	20 000 \$
Total financé par le fonds de roulement		<u>582 570 \$</u>

Que ladite somme ainsi empruntée soit remboursée au fonds de roulement sur une période de 3 à 5 ans et que ledit emprunt ne soit effectué qu'au moment de la dépense.

ADOPTÉE

2021-12-806

APPROPRIATION À LA RÉSERVE FINANCIÈRE DES EAUX POUR FINANCER CERTAINS PROJETS AUTORISÉS LORS DE L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

ATTENDU l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 conformément à la résolution numéro 2021-12-801;

ATTENDU le financement de certains projets par la réserve financière des eaux;

IL EST PROPOSÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**
APPUYÉ PAR **JOCELYNE CORBEIL**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du service des finances et trésorier à approprier la somme de 575 000 \$ à la réserve financière des eaux pour financer les projets suivants :

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



Service	Description	Montant alloué
Services techniques	Étude préparatoires et conception de plans et devis divers projets	180 000 \$
Services techniques	Projets de gestion d'eau potable	147 000 \$
Services techniques	Mise à niveau du système de contrôle de la CTE	210 000 \$
Travaux publics	Achat d'équipements divers distribution eau potable	38 000 \$
Total financé par la réserve des eaux		<u>575 000 \$</u>

ADOPTÉE

2021-12-807

APPROPRIATION AU POSTE DE REVENUS REPORTÉS DES CARRIÈRES ET SABLIERES POUR LE FINANCEMENT PARTIEL POUR LE PAVAGE MAJEUR DE L'ANNÉE 2022 TEL QU'AUTORISÉ LORS DE L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

ATTENDU l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 conformément à la résolution numéro 2021-12-801;

ATTENDU le financement d'un projet par les revenus reportés des carrières et sablières;

IL EST PROPOSÉ PAR **JOCELYNE CORBEIL**
APPUYÉ PAR **NICOLAS ROBILLARD**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service des finances et trésorier à approprier la somme de 13 000 \$ au poste de revenus reportés des carrières et sablières pour financer le projet suivant :

Service	Description	Montant alloué
Travaux publics	Pavage majeur	13 000 \$
Total financé par les revenus reportés des carrières et sablières		<u>13 000 \$</u>

ADOPTÉE

2021-12-808

APPROPRIATION AU POSTE DE REVENUS REPORTÉS DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX POUR FINANCER CERTAINS PROJETS AUTORISÉS LORS DE L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

ATTENDU l'adoption du programme triennal en immobilisation 2022-2023-2024 conformément à la résolution 2021-12-801;

ATTENDU le financement prévu de certains projets par le poste des revenus reportés des parcs et terrains de jeux;

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



IL EST PROPOSÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**
APPUYÉ PAR **TATIANA CONTRERAS**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service des finances et trésorier à approprier la somme de 40 000 \$ au poste de revenus reportés des parcs et terrains de jeux pour financer les projets suivants :

Service	Description	Montant alloué
Loisirs	Analyse et concept du projet de revitalisation de la plage du lac Bromont	40 000 \$
Total financé par les revenus reportés des parcs et terrains de jeux		40 000 \$

ADOPTÉE

2021-12-809

APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS PROJETS AUTORISÉS LORS DE L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

ATTENDU l'adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 conformément à la résolution numéro 2021-12-801;

ATTENDU le financement de certains projets par le surplus non affecté;

IL EST PROPOSÉ PAR **JOCELYNE CORBEIL**
APPUYÉ PAR **NICOLAS ROBILLARD**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du service des finances et trésorier à approprier la somme de 3 260 000 \$ au surplus non affecté pour financer les projets suivants :

Service	Description	Montant alloué
Direction générale	Acquisition stratégique	1 525 000 \$
Direction générale	Campus biophile de la zone d'innovation	885 000 \$
Direction générale	Branchement fibre optique - Innovation, Montréal et Unifix	200 000 \$
Services techniques	Travaux de resurfacement des rues Innovation, Unifix et Montréal	500 000 \$
Services techniques	Travaux de branchement entrées de services parc scientifique	150 000 \$
Total financé par le surplus non affecté		3 260 000 \$

ADOPTÉE

2021-12-810

OCTROI D'UN CONTRAT GRÉ À GRÉ POUR L'ACHAT D'UN MOTEUR RECONDITIONNÉ POUR LA RÉPARATION DE L'UNITÉ 354

ATTENDU QUE le moteur de l'unité 354 doit être remplacé de façon urgente;

ATTENDU QUE le montant de 53 000\$, taxes incluses, est supérieur à la délégation du pouvoir de dépenser de la direction générale, comme prévu au règlement numéro 945-2008 déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, d'engager des fonctionnaires et de payer les dépenses pour et au nom de la municipalité;

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



IL EST PROPOSÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
APPUYÉ PAR **TATIANA CONTRERAS**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un contrat à ADF Diésel, au montant de 46 000 \$ taxes en sus, pour l'achat d'un moteur pour l'unité 354.

D'autoriser le directeur général de la Ville à signer ledit contrat, ainsi que tout autre document afférent donnant effet à la présente résolution.

D'autoriser le directeur des services administratifs et trésorier à approprier le montant de 48 300 \$ et à l'affecter au paiement de cette dépense, occasionnant des transferts budgétaires de 6 000 \$ du poste 02-320-00-526, 28 000\$ du poste 02-320-00-625, 6 600\$ du poste 02-320-00-629, 7 770\$ du poste 02-330-00-621 vers les postes 02-320-00-525 et 02-330-00-525 pour un montant de 24 150\$ pour chacun des postes.

ADOPTÉE

2021-12-811

APPROBATION D'UN SITE DE CONSERVATION - CHEMIN MILTIMORE, BROMONT

ATTENDU QU'en vertu du plan de développement durable et du plan d'urbanisme, la Ville de Bromont a pour objectif de protéger ses milieux naturels;

ATTENDU QUE la Ville et la Société de conservation du Mont Brome (SCMB) ont signé une entente de contribution financière;

ATTENDU QUE la SCMB propose de protéger une partie des lots 6 402 189 et 6 402 190, cadastre du Québec, situés sur le chemin Miltimore, soit une superficie de 9,56 acres;

ATTENDU QU'en vertu de l'entente de contribution financière, la Ville doit approuver le site avant la poursuite des démarches;

IL EST PROPOSÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le site du projet de servitude pour des fins de conservation, soit sur une partie des lots 6 402 189 et 6 402 190, cadastre du Québec, circonscription foncière de Brome.

D'approuver le rapport établissant la juste valeur marchande et toute démarche visant sa mise à jour, le cas échéant.

De confirmer au propriétaire que le projet de conservation vise l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de conservation sur une partie de ses immeubles et que les démarches de conservation peuvent se poursuivre.

D'autoriser le directeur des services administratifs et trésorier à approprier une somme de 64 522 \$, en transférant cette somme du 01-242-00-001 vers le 02-470-00-416 , pour le remboursement des dépenses admissibles selon l'entente de contribution financière, notamment pour les honoraires professionnels de l'évaluateur

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



agréé, de l'arpenteur-géomètre et du notaire ainsi que pour la création du fonds de dotation ou de gestion de la propriété à protégée.

ADOPTÉE

2021-12-812

NOMINATION AU POSTE DE COORDONNATEUR EN SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR

ATTENDU QUE le poste de coordonnateur en sports, loisirs et plein air est vacant depuis le 13 novembre 2021;

ATTENDU QU'un affichage a eu lieu jusqu'au 1er novembre 2021;

ATTENDU QU'un processus de sélection a eu lieu en novembre 2021 et le comité de sélection composé de Madame Chantal L'Espérance, directrice au service des ressources humaines et de Madame Isabelle Valois, directrice au SLSCVC a procédé à la sélection du candidat conformément aux procédures applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
APPUYÉ PAR **JOCELYNE CORBEIL**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer Monsieur Stéphane Morin au poste de coordonnateur en sports, loisirs et plein air à compter du 17 janvier 2022.

Que Monsieur Stéphane Morin soit assujetti à une période d'essai de douze (12) mois à compter de cette date.

Que ledit poste soit assujetti à la politique sur les conditions de travail régissant les employés-cadres de la Ville de Bromont en vigueur.

D'approuver le contrat de travail de Monsieur Stéphane Morin, tel que soumis au soutien des présentes et d'autoriser le maire, le directeur général et la directrice au service des ressources humaines à signer ledit contrat, pour et au nom de la Ville de Bromont.

ADOPTÉE

N.M.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne ne se prévaut de la deuxième période de questions.

2021-12-813

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **CLAIRE MAILHOT**
APPUYÉ PAR **JOCELYNE CORBEIL**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



Que la présente séance soit levée, à 20h41.

ADOPTÉE

MARIE-PIER THERRIEN, GREFFIÈRE ADJOINTE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 17 janvier 2022

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

EVE-MARIE PREFONTAINE, GREFFIÈRE